

SICAV AVENIR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2021

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2021

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société «SICAV AVENIR» arrêté au 30 SEPTEMBRE 2021.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 SEPTEMBRE 2021, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifiions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ La société «SICAV AVENIR » emploie 21,40 % de son actif en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif

Sur la base de notre examen limité, et en dehors du point cité ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 30 SEPTEMBRE 2021, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 30 SEPTEMBRE 2021.

Tunis, le 29 Octobre 2021

Le Commissaire aux Comptes :

**CMC – DFK International
Hichem AMOURI**

BILAN
arrêté au 30/09/2021
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	4-1	894 927	930 953	893 536
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		206 911	135 581	168 589
b - Obligations et Valeurs assimilées		688 015	795 372	724 947
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		243 887	227 067	281 126
a - Placements monétaires	4-3	200 000	212 359	100 671
b - Disponibilités	4-9	43 887	14 708	180 455
AC 3 - Créances d'exploitation	4-10	887	388	348
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 139 700	1 158 407	1 175 010
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	4-7	3 295	3 315	3 636
PA 2 - Autres créditeurs divers	4-11	12 549	10 949	15 430
TOTAL PASSIF		15 843	14 264	19 066
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	4-5	1 099 852	1 119 106	1 122 781
CP 2 - Sommes distribuables	4-6	24 004	25 037	33 163
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		16	17	17
b - Sommes distribuables de l'exercice		23 989	25 020	33 146
ACTIF NET		1 123 857	1 144 143	1 155 943
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 139 700	1 158 407	1 175 010

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 30 Septembre 2021
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/20 21 30/09/20 21	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/20 20 31/12/20 20
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	4-2	12 945	44 977	13 185	41 062	54 071
a - Dividendes		-	11 135	780	3 983	4 844
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		12 945	33 842	12 405	37 079	49 227
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4-4	-	2 290	3 349	9 776	11 820
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		12 945	47 267	16 534	50 838	65 891
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-8	-1 978	-5 945	-1 999	-6 017	-8 034
REVENU NET DES PLACEMENTS		10 966	41 322	14 536	44 821	57 857
<u>CH 2 - Autres charges</u>		-5 271	-17 344	-6 999	-19 801	-24 712
RESULTAT D'EXPLOITATION	4-12	5 695	23 978	7 536	25 020	33 146
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	10	-	-	-
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		5 695	23 989	7 536	25 020	33 146
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		0	-10	0	0	0
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-10 376	-37 292	5 014	5 875	33 838
* +/- values réalisées sur cession des titres		9 902	14 783	0	-1 268	-25 041
* Frais de négociation de titres		-781	-2 222	0	-12	-527
RESULTAT NET DE LA PERIODE		4 440	-753	12 551	29 615	41 415

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

arrêté au 30 Septembre 2021

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	01/07/2021 au 30/09/2021	01/01/202 1 30/09/202 1	01/07/202 0 au 30/09/202 0	01/01/202 0 au 30/09/202 0	01/01/202 0 31/12/202 0
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net</u>					
<u>resultant</u>					
<u>des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	5 695	23 978	7 536	25 020	33 146
b - Variation des +/- values potentielles	- 10 376	- 37 292	5 014	5 875	33 838
sur titres					
c - +/- values réalisées sur cession de titres	9 902	14 783	-	- 1 268	- 25 041
d - Frais de négociation de titres	- 781	- 2 222	-	- 12	- 527
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	- 33 147	-	- 46 556	- 46 556
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	-	1 814	-	-	-
* Capital	-	1 821	-	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	-	18	-	-	-
* Régularisations des sommes distrib.	-	10	-	-	-
b - Rachats	-	-	-	-	-
* Capital	-	-	-	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-	-	-
* Régularisation des sommes distrib.	-	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	4 440	- 32 087	12 551	- 16 941	- 5 141
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	1 119 416	1 155 943	1 131 592	1 161 084	1 161 084
b - En fin de période	1 123 857	1 123 857	1 144 143	1 144 143	1 155 943
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	20 381	20 348	20 348	20 348	20 348
b - En fin de période	20 381	20 381	20 348	20 348	20 348
VALEUR LIQUIDATIVE	55,142	55,142	56,229	56,229	56,809
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	0,40%	-0,07%	1,11%	2,55%	3,57%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtés au 30/09/2021

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La SICAV AVENIR est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du ministre des finances, en date du 30 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV AVENIR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020, les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire prévus par la législation et les réglementations en vigueur dont le taux de rémunération au premier janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué d'un point (TMM - 1%), ont été soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 17 de la Loi n° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021, qui a supprimé les dispositions de l'article 12 du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020, l'application d'une retenue à la source libératoire au taux de 20% à tous les revenus de capitaux mobiliers a été généralisée.

La gestion de « SICAV AVENIR » était confiée à la société « STB MANAGER », à partir du 16/07/2020 la gestion est confiée à « STB Finance » Intermédiaire en bourse. Le dépositaire étant la « STB ».

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2021, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit

:

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30 Septembre 2021, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2021, ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30 Septembre 2021.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3- 3 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurants au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 30 Septembre 2021, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouverts à l'émission à compter du 1er janvier 2018

3- 4 Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

3- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

4- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2021 à 894 927 DT contre 930 953 DT au 30/09/2020, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Coût d'acquisition	891 980	905 769	852 108
- Actions et droits rattachés	165 411	94 926	100 788
- Titres OPCVM	56 628	56 151	56 628
- Obligations et valeurs assimilées	669 940	754 692	694 692
Plus ou moins values potentielles	-15 128	-5 799	22 163
- Actions et droits rattachés	-15 410	-14 799	10 924
- Titres OPCVM	282	-698	249
- Obligations et valeurs assimilées	0	9 697	10 991
Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées	18 075	30 983	19 265
Total	894 927	930 953	893 536

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

4- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 12 945 DT pour la période allant du 01/07/2021, au 30/09/2021, contre un montant de 13 185 DT du 01/07/2020, au 30/09/2020, et se détaillent ainsi :

Libellé	3 ème trimestre 2021	30/09/2021	3 ème trimestre 2020	30/09/2020	31/12/2020
- Revenus des actions	-	8 998	780	1 380	2 241
- Revenus des Titres OPCVM	-	2 137	0	2 603	2 603
- Revenus des Obligations et valeurs assimilées	12 945	33 842	12 405	37 079	49 227
Total	12 945	44 977	13 185	41 062	54 071

4-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève à 200 000 DT au 30/09/2021 contre 212 359 DT au 30/09/2020, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Compte à terme STB			
Placement au 07/11/2020(Taux 10%) 750 jours	-	212 359	-
Placement au 16/05/2021(Taux 6,8%) 181 jours	-	-	100 671
Placement au 30/12/2021(Taux 7,26%) 91 jours	200 000	-	-
Total	200 000	212 359	100 671

4-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires accuse un solde nul pour la période allant du 01/07/2021, au 30/09/2021 contre 3 349 DT du 01/07/2020, au 30/09/2020, et représentent le montant des intérêts courus sur les comptes de dépôts.

Libellé	3 ème trimestre 2021	30/09/2021	3 ème trimestre 2020	30/09/2020	31/12/2020
- Intérêts/ Placements à terme	0	2 290	3 349	9 776	11 820
Total	0	2 290	3 349	9 776	11 820

4-5 Note sur le capital

Capital au 01/07/2021	
- Montant	1 101 107
- Nombre de titres	20 381
- Nombre d'actionnaires	19
Souscriptions	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets s/capital	
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	- 10 376
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	9 902
- Frais de négociation de titres	- 781
Capital au 30/09/2021	
- Montant	1 099 852
- Nombre de titres	20 381
- Nombre d'actionnaires	19

4-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Sommes distribuables de l'exercice en cours	23 989	25 020	33 146
Sommes distribuables des exercices antérieurs	16	17	17
Total	24 004	25 037	33 163

4-7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2021, à 3 574 DT contre 3 014 DT au 30/09/2020, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
- Gestionnaire	545	555	579
- Dépositaire	2 750	2 760	3 057
Total	3 295	3 315	3 636

4-8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/07/2021, au 30/09/2021, 1 978 DT contre 1 999 DT du 01/07/2020, au 30/09/2020, et se détaillent ainsi:

Libellé	3 ème trimestre 2021	30/09/2021	3 ème trimestre 2020	30/09/2020	31/12/2020
- Rémunération du gestionnaire	1 681	5 063	1 701	5 132	6 851
- Rémunération du dépositaire	297	882	297	886	1 183
Total	1 978	5 945	1 999	6 017	8 034

4-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2021, à 43 887 DT contre 14 708 DT au 30/09/2020, et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
- Avoirs en banque	43 887	14 708	180 455
Total	43 887	14 708	180 455

4-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2021, à 887 DT contre 388 DT au 30/09/2020, et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Dividendes à recevoir	348	348	348
Retenue à la source sur BTA	0	40	0
Retenue à la source sur Obligation	539		
Total	887	388	348

4-11 Autres Crédeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2021, à 12 549 DT contre 10 949 DT au 30/09/2020, et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
TCL	-	-	10
Jetons de présence	7 954	7 960	10 662
Publicité et publications honoraires(CAC)	2 263	1 774	3 183
Rémunération DG	-	1 036	1 307
Autres crédeurs (CMF)	92	94	98
Etat retenue à la source	105	86	171
PUBLICATIONS DIVERSES	2 135	-	
Total	12 549	10 949	15 430

4-12 Note sur les autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07/2021, au 30/09/2021, à 5 271 DT contre 6 999 DT du 01/07/2020, au 30/09/2020, et se détaillent ainsi:

Libellé	3 ème trimestre 2021	30/09/2021	3 ème trimestre 2020	30/09/2020	31/12/2020
- Rémunération d'intermédiaire & honoraires(CAC)	1 937	5 197	251	4 249	4 517
- Redevance CMF	283	851	286	862	1 151
- TCL	76	164	241	328	366
- Jeton de présence	1563	6763	643	7 989	10 691
- Publicité & publication	1410	4362	576	6 366	7 976
- Rémunération DG	-	-	-	-	-
- Aures charges	2	7	1	7	10
Total	5 271	17 344	6 999	19 801	24 712

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Finance». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% HT de l'actif net par an.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 190 Dinars TTC l'an.

5- 3 Prise en charge de frais de fonctionnement

A compter du 01/01/2019, la société prend en charge la rémunération des dirigeants, les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, les publications légales et tous autres frais liés à sa gestion. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

PORTEFEUILLE AU 30/09/2021 (Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	%Actif	% Actif Net
Actions & Droits rattachés		165 411,379	150 001,000	13,16%	13,35%
SAH	5 000	62 990,167	60 405,000	5,30%	5,37%
UNIMED	13 000	102 421,212	89 596,000	7,86%	7,97%
Titres emis ou garantit par l'Etat		270 000,000	274 762,915	24,11%	24,45%
EMPT NAT 2021 B	1 500	150 000,000	152 632,767	13,39%	13,58%
EMPT NAT 2021 C	120	120 000,000	122 130,148	10,72%	10,87%
Obligations		399 940,000	413 252,332	36,26%	36,77%
AMENBANK2009 B					
AMENBANK2009	500	9 980,000	9 980,000	0,88%	0,89%
ATL 2014-3 C					
ATL 2014-3 C	500	10 000,000	10 398,334	0,91%	0,93%
ATL 2017-2 C					
ATL 2017-2 C	500	40 000,000	41 477,611	3,64%	3,69%
BH F SUB 2019-1 C					
BH F SUB 201	600	60 000,000	62 546,498	5,49%	5,57%
BH SUB 2016-1 B					
BH SUB 2016-	1 000	40 000,000	40 966,575	3,59%	3,65%
BNA 2009 SUB					
BNA 2009 SUB	1 000	19 960,000	20 375,781	1,79%	1,81%
BNA SUB 2018-1 B					
BNA SUB 2018	700	56 000,000	56 532,077	4,96%	5,03%
BTK 2014-1 B					
BTK 2014-1 B	1 000	20 000,000	20 943,802	1,84%	1,86%
CIL 2016/2					
CIL 2016/2	700	14 000,000	14 522,411	1,27%	1,29%
HL SUB 2015-1					
HL SUB 2015-	1 000	40 000,000	42 145,561	3,70%	3,75%
STB 2020-1 C FIXE					
STB 2020-1 C	300	30 000,000	31 207,890	2,74%	2,78%
TLF 2021-1 FIXE					
TLF 2021-1 F	600	60 000,000	62 155,792	5,45%	5,53%
TITRES OPCVM		56 628,380	56 910,340	4,99%	5,06%
FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	530	56 628,380	56 910,340	4,99%	5,06%
Total Général		891 979,759	894 926,587	78,52%	79,63%